



COMMISSION DES CALENDRIERS

Procès-Verbal n°25

Réunion du :	Jeudi 12 mars 2026
Président :	M. Laurent OZENDA
Délégué du C.D.	M. Jean-Paul RUIZ
Secrétaire :	M. Jacky VAN DRIESSCHE
Présents :	MM. Jean Pierre ROSITO – Jean Claude SIMION

ORDRE DU JOUR

Contrôle des feuilles d'horaires des journées des 21 et 22 mars 2026

FEUILLES D'HORAIRES NON PARVENUES

Week-end du 21 et 22 mars 2026

Amende financière de 20 €

- SPC. COGOLINOIS 22 : CHAMP U 14 D3 POULE D (53421.2)

CLUBS AYANT CONVOQUES LE SAMEDI UNE EQUIPE NE POUVANT JOUER QUE LE DIMANCHE

Amende financière de 8€

Adresser une nouvelle convocation pour le dimanche au club et au District

- NEANT

CLUBS AYANT CONVOQUES LE SAMEDI MATIN UNE EQUIPE NE POUVANT JOUER QUE SAMEDI APRES MIDI

Amende financière de 8€

- NEANT

*Prochaine Réunion
Jeudi 19 mars 2026*

Le Président : Laurent OZENDA
Le Délégué du C.D : Jean-Paul RUIZ
Le Secrétaire : Jacky VAN DRIESSCHE